

Prix Observo des engagements collectifs, bénévoles et volontaires

Pourquoi un Prix ?

Notre intention est de mettre en évidence toutes les initiatives associatives. A ce titre, nous souhaitons soutenir des projets collectifs qui abordent les problématiques liées à la solidarité, au patrimoine et à la protection de l'environnement.

La dimension citoyenne et l'impact sur le territoire sont au cœur de nos préoccupations. Par cette initiative, nous souhaitons révéler l'implication des porteurs de projet pour favoriser la rencontre et la réflexion, développer l'insertion sociale et culturelle, dynamiser la vie locale, mobiliser des bénévoles et des volontaires.

Objectifs du Prix :

- Encourager et valoriser les associations qui mettent en place des actions collectives, bénévoles et volontaires ;
- Soutenir et mettre en valeur l'engagement bénévole et volontaire ;
- Valoriser la réalisation d'un travail qui favorise l'apprentissage de la citoyenneté, le travail autrement et la découverte des autres.

Les critères de recevabilité

1. Le *Prix Observo - Engagements collectifs, bénévoles et volontaires* vise à récompenser une action mise en œuvre par une association de droit français et réalisée par un groupe de 5 bénévoles/volontaires minimum.
2. Ce prix, qui se divise en plusieurs catégories, s'adresse à des associations qui développent des actions citoyennes réalisées par des groupes de jeunes et/ou d'adultes dans divers domaines.
3. La candidature de l'association repose sur une action d'intérêt général, concrète et réalisée en France. Observo entend par « concrète » une action ayant un impact sur le territoire.
Sont exclues : les activités d'animation dont l'objectif principal est de passer un moment de convivialité et de détente, les activités sportives.
4. Cette action doit être en cours ou avoir été réalisée au cours des 12 derniers mois ; si elle est en cours de réalisation, son stade d'avancée doit être suffisant pour permettre au jury de disposer d'éléments concrets d'évaluation.
5. Le projet peut s'être déroulé sur une journée ou tout au plus sur une année maximum.
6. Les associations positionnent leur projet dans une des trois catégories :

- **Solidarité** : cette catégorie récompense les associations menant une action favorisant l'intégration des personnes et/ou le lien intergénérationnel.
- **Patrimoine** : cette catégorie récompense les associations menant des actions en faveur du patrimoine historique, du patrimoine de proximité... Ici, le terme patrimoine est utilisé dans son acception la plus large, il englobe un large éventail de biens, allant du patrimoine bâti au patrimoine culturel immatériel.
- **Environnement** : cette catégorie récompense les associations menant une action en faveur de la protection des milieux et des espèces, l'éducation à l'environnement et à la biodiversité, l'aménagement et la réhabilitation de sites naturels,...

7. Le formulaire mis à disposition permet à la structure concourante de décrire son profil et sa vocation et d'indiquer précisément l'action qu'elle souhaite voir récompensée. Photos, articles de presse... peuvent compléter le dossier et sont les bienvenus.

Récapitulatif :

- ✓ Association française
- ✓ Action d'intérêt général, concrète et réalisée en France
- ✓ Projet qui s'est déroulé entre 1 journée et 1 an
- ✓ Projet qui a mobilisé, au minimum, 5 bénévoles
- ✓ 3 catégories : Solidarité - Patrimoine - Environnement

Le montant des prix

Pour chaque catégorie est attribué un prix de 3 000€.

Composition du jury

Les dossiers de candidature sont reçus et suivis par les membres du Comité de Pilotage d'Observo.

Le jury, composé du Comité de Pilotage et de partenaires à ce jour (Fondation AG2R la Mondiale, Fondation du Patrimoine, France Volontaires, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère des Sports de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative), décide de la recevabilité des dossiers et de l'attribution des prix.

Le jury retient les projets qui rentrent dans l'une des catégories : Solidarité, Patrimoine, Environnement.

Le jury apprécie le projet autour de 4 critères complémentaires. Un intérêt sera porté aux projets qui :

- s'inscrivent dans **une démarche collective et partenariale**, créant des interactions entre les bénévoles présents, les habitants, l'environnement social, les partenaires institutionnels et l'association porteuse du projet.
- ont un **impact local** enclenchant une dynamique de mise en valeur : mise en valeur du site et d'effet boule de neige.
- développent la capacité des personnes à **vivre en société**, la transmission de savoir faire, l'apprentissage à chaque étape de la vie.
- permettent à des personnes d'être **plus mobiles**.

Avec le soutien financier de La Fondation AG2R la Mondiale, le Crédit Mutuel, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (en cours).

Présentation de l'association

Nom complet de l'association :

Date de parution au journal officiel :

Représentant légal :

Nom de la personne qui dépose le dossier :

Adresse postale de l'association :

Adresse mail :

Téléphone :

Site Internet :

Description succincte des objectifs et activités de l'association (entre 5 et 10 lignes) :

Titre du projet :

Catégorie dans laquelle s'inscrit l'action (cocher la case) :

Patrimoine

Environnement

Solidarité

Description succincte de l'action (entre 5 et 10 lignes) :

Présentation de l'action collective, bénévole et volontaire

Lieu de l'action :

Date et durée de l'action :

Nombre de bénévoles/volontaires/animateurs mobilisés pendant l'action, en précisant leur profil (âge, sexe...), leur situation (scolaire, salarié...) :

Dans quelle démarche s'inscrit votre action (naissance du projet...)? (10 lignes maximum)

Quels sont les objectifs techniques et pédagogiques de cette action ? (10 lignes maximum)

Description de l'action (1 page maximum):

*La description doit présenter les aspects généraux de l'action, en rappelant des aspects qui peuvent paraître évidents. Elle peut mettre en avant certaines spécificités. C'est une **description factuelle**. Les aspects abordés sont : le support, les types de travaux, le public (français/étrangers, en difficulté...), les loisirs, l'encadrement, la dimension collective (repas, hébergement...), etc.*

En quoi cette action est une action concrète ayant un impact sur le territoire qui favorise la rencontre et l'échange entre les personnes d'un quartier, d'un village.... ? (1 page maximum)

Rappel : le jury apprécie le projet autour de 4 critères complémentaires : démarche collective et partenariale, impact local, vivre en société, mobilité.

Envisagez-vous de renouveler cette action? Pourquoi ? (entre 5 et 10 lignes)

Merci de compléter ce document par l'envoi de photos, témoignages, articles de presse ..., pouvant illustrer de manière plus vivante votre projet.

Accepteriez-vous que votre projet soit présenté sur notre site internet : www.observo.fr ?

Oui

Non

Budget de l'association

Fournir :

- les comptes de résultats pour une action en 2012
- le budget prévisionnel pour une action en 2013

Budget de l'action

Dossier de candidature à retourner
- par mail à prixobservo@observo.fr
- par courrier à Cotravaux, 11 rue de Clichy, 75009 PARIS
avant le 31 juillet 2013

Une initiative de



Réseau d'acteurs du travail volontaire

Cotravaux est un réseau d'acteurs nationaux et régionaux pour qui les chantiers internationaux et les volontariats sont des moyens d'actions privilégiés. Son but est de développer, en France, des actions d'intérêt collectif et de promouvoir le travail volontaire.

Depuis 2005, Cotravaux a mis en place un observatoire, Observo, qui est un outil permettant de valoriser les différentes formes d'actions collectives, bénévoles et volontaires menées sur le territoire national par des associations, des communes, des collectivités...

Contact :

Joanna Robert : 01.48.74.27.60 – prixobservo@observo.fr

Observo c/o Cotravaux : 11, rue de Clichy 75009 PARIS